



## Concours 2016-2017 « Découvrez les métiers du numérique »

### Règlement du concours gratuit et sans obligation d'achat

#### Contexte

Le numérique est omniprésent dans notre vie quotidienne. Il transforme rapidement nos modes d'action, d'interaction et de pensée. Il investit tous les champs de l'activité humaine, qu'il s'agisse de l'industrie, de l'urbanisme, de l'agriculture, de l'art, des médias ou des services. La mise en œuvre du parcours Avenir, dont le premier objectif est la découverte du monde économique et professionnel, constitue une occasion d'investir ce domaine professionnel créateur d'emplois et porteur d'évolutions et de transformations économiques et sociales, à travers une expérience porteuse pour une classe : l'engagement dans un concours national, organisé par l'Onisep et son partenaire, le FAFIEC, Organisme Collecteur agréé de la Taxe d'Apprentissage.

#### Article 1 : Organismes

L'Onisep, 12 mail Barthélemy Thimonnier, CS 10450 Lognes, 77437 Marne la Vallée cedex 2, en partenariat avec le FAFIEC, 25, quai Panhard et Levassor, 75013 Paris, mandaté par Syntec numérique, et la Direction du Numérique pour l'Éducation du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, 110 rue de Grenelle 75357 PARIS SP07, organise un concours gratuit et sans obligation d'achat, intitulé « Découvrez les métiers du numérique ».

Le concours se déroule **du 19 septembre 2016 au 19 mai 2017**.\*

Les organisateurs garantissent aux participants la réalité des lots, leur entière impartialité quant au déroulement du concours et la préservation, dans la limite de leurs moyens, d'une stricte égalité des chances entre toutes les classes participantes.

\* Ces dates étant susceptibles d'être légèrement modifiées après accord des parties

#### Article 2 : Sujet du concours

**Le sujet est :** « Présentez un métier du secteur du numérique dans son environnement en vous inspirant de la cartographie des métiers du numérique de l'Opiiec (1) et des fiches métiers de l'ONISEP.

Pour se faire, imaginez le dispositif créatif qui vous paraîtrait le plus adapté en vous appuyant sur des contacts avec un(e) professionnel(le) dans une des entreprises adhérentes (<http://www.syntec-numerique.fr/annuaire-des-adherents>).

L'exploration des notions de *big data*, de *cloud computing*, de sécurité numérique, d'objets connectés, de logiciels embarqués, ou de protection des données personnelles sera privilégiée. Vous pouvez créer un site web, utiliser le support d'un média social (2); et inclure textes (3), photos, graphiques, diaporamas, vidéos, etc...

A vous de jouer !».

(1) *Référentiel métiers de la branche du numérique, de l'ingénierie, des études et du conseil et de l'évènement. Les métiers du numérique sont présents dans de nombreux domaines. Il ne faut pas confondre métier du numérique et métier qui utilise le numérique. Cf. ci-dessous : « Les outils du FAFIEC ».*

(2) *Les médias sociaux désignent généralement l'ensemble des sites et plateformes web qui proposent des fonctionnalités dites « sociales » aux utilisateurs : création collaborative de contenus (wikis), échange d'information entre individus*

(forums, blogs ouverts aux commentaires...), partage de contenus (articles, photos, vidéos, messages...). Exemples de médias sociaux : Facebook, LinkedIn, Viadeo, Twitter, Youtube, [Pinterest](#), Instagram, [Google+](#)...)

(3) Les textes devront être rédigés par les élèves. Les copiés/collés sont proscrits.

### Article 3 : Déroulement

#### 3.1. Calendrier

- **19 septembre 2016** : ouverture du concours
- **10 décembre 2016 à minuit** : clôture des inscriptions
- **11 mars 2017 à minuit** : date limite d'envoi des productions
- **13 mars 2017 – 24 mars 2017** : évaluation des productions des classes sélectionnées
- **27 mars 2017** : jury final
- **30 mars 2017** : annonce des résultats sur le site [www.onisep.fr/concours](http://www.onisep.fr/concours)
- **15 mai 2017** : remise des prix
- Remise des prix en région début mai
- Séjour à Paris pour les deux classes lauréates : du 15 au 19 mai 2017

#### 3.2. Les lots

- **Pour les deux classes lauréates : une classe collège et une classe lycée**

**Un séjour de 5 jours à Paris pour 30 élèves maximum et 2 accompagnateurs du 15 mai 2017 au 19 mai 2017** \* (le transport aller et retour à partir de l'établissement, l'hébergement sur place en pension complète, les transports sur place ainsi que les activités sont inclus.).

- **Pour les deux classes arrivant en seconde position : une classe collège et une classe lycée**

Les élèves - sur la base de 30 élèves maximum - recevront chacun une tablette tactile qui leur sera remise lors d'une cérémonie organisée dans leur académie début mai 2017.

\* Ces dates pourront être légèrement modifiées après accord des parties

#### 3.3. Inscription au concours

**Ce concours est ouvert aux collégiens et collégiennes des classes de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>, aux lycéens et lycéennes inscrit.e.s dans les établissements publics du territoire national, DOM compris.**

Les productions devront être le fruit d'un travail collectif.

L'enseignant porteur du projet ou le responsable du groupe doit inscrire ses élèves au concours en remplissant le formulaire d'**inscription en ligne** à l'adresse Internet [www.onisep.fr/concours](http://www.onisep.fr/concours) jusqu'au **10 décembre 2016 à minuit**.

Une **adresse mél de contact** sera demandée lors de l'inscription en ligne.

Deux premiers prix seront décernés, l'un à la catégorie collège et l'autre à la catégorie lycée et deux seconds prix, également à la catégorie collège et à la catégorie lycée.

#### 3.4. Réception des supports numériques

Mentions obligatoires :

Devront figurer de manière lisible sur la page d'accueil du document numérique présenté pour le concours :

- Les coordonnées complètes de l'établissement (nom/adresse/téléphone)
- Le nom de la classe, celui des élèves et le nom du ou des enseignant.e.s référent.e.s

**Les documents ne comportant pas ces mentions pourront être considérés comme nuls.**

Il est précisé que les frais techniques de participation et de réalisation des documents de participation aux présents concours ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement de la part des organisateurs.

#### 3.5: Evaluation des supports numériques et des exposés

Critères d'évaluation

Le jury évaluera les blogs selon les critères suivants :

Connaissance du métier et de son environnement

- Qualité et exactitude des informations
- Utilisation des sources d'information et appropriation.
- Prise en compte du métier dans la réalité de l'entreprise

Présentation

- Créativité et attractivité de la mise en forme
- Caractère synthétique et persuasif du support
- Pertinence de l'utilisation du multimédia, interactivité

#### Informatique et Internet (B2I)

Le blog doit répondre aux critères :

- Adopter une attitude responsable, dont respect des droits notamment musiques et images utilisées ; respect du droit d'auteur et du droit à l'image...
- S'approprier un environnement informatique de travail
- Créer, produire, traiter, exploiter des données
- S'informer, se documenter
- Communiquer, échanger.

#### Modalités d'évaluation

L'évaluation des supports numériques en vue d'un classement est organisée.

Le jury se réunit pour examiner les meilleurs supports numériques et sélectionner le meilleur.

#### Présentation du jury

Le jury sera présidé par un-e représentant-e du FAFIEC et un-e représentant-e de l'Onisep. Il sera composé, dans la mesure du possible, de personnels de l'Education Nationale mobilisés sur la problématique du numérique éducatif, de représentants de l'Onisep et du FAFIEC.

Les décisions du jury sont souveraines. Ses choix seront par conséquent sans appel.

#### **Article 4 : Conditions de participation et responsabilité**

4.1. Le simple fait de participer à ce concours implique l'entière acceptation du présent règlement.

4.2. Les organisateurs se réservent le droit de cesser, d'interrompre ou proroger le concours en tout temps si les circonstances l'exigeaient (notamment en cas de participation insuffisante et/ou de plan Vigipirate renforcé empêchant la remise des prix) et sans qu'une quelconque indemnité ne soit exigible par les participants.

La responsabilité des organisateurs ne saurait en outre être engagée en cas d'interruption du jeu suite à un événement de force majeure ou cas fortuit indépendant de leur volonté.

#### **Article 5 : Loi informatique et libertés**

Conformément à la loi n°78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données les concernant. Pour toute demande, il conviendra d'écrire à : Onisep – concours pédagogique, 12 mail Barthélemy Thimonnier, Lognes, 77 437 Marne la Vallée cedex 2.

#### **Article 6 : Autorisations**

7.1. Le fait de participer à ce concours oblige les participants à se conformer au présent règlement et à l'accepter intégralement.

Pour participer au concours les établissements doivent impérativement recueillir les autorisations écrites préalables des représentants légaux des élèves participants.

7.2. Les établissements gagnants autorisent, à titre gratuit, les organisateurs à utiliser leur nom et leurs coordonnées.

7.3. Les participants au concours sont informés que leurs réalisations, même non-primées, sont susceptibles d'être reproduites et utilisées par les organisateurs dans leurs productions ou sur leurs sites Internet respectifs, sur tout support existant ou venant à exister (notamment papier, pelliculaire, magnétique, optique, électronique, analogique ou numérique).

Les participants qui ne désirent pas que leurs réalisations soient publiées ou mises en ligne sur Internet ou sur tout

autre support doivent impérativement le signaler dans le courrier électronique accompagnant leurs réalisations. Aucune photographie représentant un élève ne sera publiée sans son autorisation.

### **Article 7 : Dépôt et consultation du règlement du concours**

8.1. Le règlement complet est déposé à la SCP Pellaux Patrick - Florent JAVILLIER - 29 rue Vacheresse 77400 Lagny sur Marne, téléphone : 01.64.30.01.54.

8.2. Le règlement peut également être consulté à l'adresse Internet [www.onisep.fr/concours](http://www.onisep.fr/concours) ou sur le site [www.talentsdunumerique.com](http://www.talentsdunumerique.com)

### **Pour se préparer : des ressources pour la classe**

#### **Les Outils du Fafiec**

Le référentiel métiers

<http://referentiels-metiers.opiiec.fr/accueil>

Le site [www.talentsdunumerique.com](http://www.talentsdunumerique.com)

sur lequel vous retrouvez l'appli gratuite des métiers du numérique à télécharger

Le site Femmes du numérique <http://www.femmesdunumerique.com/>

Les métiers du numérique par l'association Pascaline

[http://www.assopascaline.fr/650\\_p\\_33339/les-metiers-du-numerique.html](http://www.assopascaline.fr/650_p_33339/les-metiers-du-numerique.html)

Des vidéos métiers sur la chaîne Youtube, <https://www.youtube.com/user/metiersdunumerique>

Les possibilités de formation en apprentissage [www.syntec-apprentissage.fr](http://www.syntec-apprentissage.fr)

La page facebook : <https://www.facebook.com/talentsdunumerique>

La page Twitter : <https://twitter.com/talentsdunum>

#### **Les Outils de l'ONISEP**

##### 1. Articles et dossiers :

Métiers du numérique, qui fait quoi ?

<http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers/Quiz/Metiers-du-numerique-qui-fait-quoi>

Un dossier sur les métiers du numérique

<http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Pays-de-la-Loire/Informations-metiers/Decouvrir-les-secteurs-professionnels/Les-metiers-du-numerique>

##### 2. Fiches formations :

Les enseignements d'exploration de seconde générale et technologique : par exemple Informatique et création numérique (ICN),

<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-general-et-technologique/Le-nouvel-enseignement-d-exploration-informatique-et-creation-numerique>

L'informatique au lycée

<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-general-et-technologique/L-informatique-au-lycee-cap-sur-plusieurs-specialites>

L'enseignement de spécialité de terminale S Informatique et Systèmes numériques

<http://www.onisep.fr/Toute-l-actualite-nationale/Etudes-au-lycee-et-CFA/Actus-2012/Janvier-2012/Un-nouvel-enseignement-de-specialite-en-terminale-S-a-la-rentree-2012>

le bac pro Systèmes électroniques numériques (SEN)

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Lycees/Bac-pro-Systemes-electroniques-numeriques>

le bac technologique sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D), spécialité systèmes d'information et numérique (SIN)

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Lycees/Bac-techno-STI2D-sciences-et-technologies-de-l-industrie-et-du-developpement-durable-specialite-systemes-d-information-et-numerique>

le BTS Systèmes Numériques

<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Filieres-d-etudes/Actus-2014/Rentree-2014-ouverture-du-nouveau-BTS-systemes-numeriques>

3. Ouvrages, disponibles dans les CDI :

Les métiers d'internet <http://librairie.onisep.fr/Collections/Grand-public/Parcours/Les-metiers-d-Internet> ;

Les métiers de l'informatique <http://librairie.onisep.fr/Collections/Grand-public/Parcours/Les-metiers-de-l-informatique>

Les métiers du web <http://librairie.onisep.fr/Collections/Grand-public/Parcours/Les-metiers-du-Web>

Les métiers du jeu vidéo <http://librairie.onisep.fr/Collections/Grand-public/Parcours/Les-metiers-du-jeu-video>

4. Vidéos, sur ONISEPTV : 41 vidéos sur les métiers et les formations

### **Autres ressources**

Les métiers du web et du numérique : site gouvernemental

<http://www.metiers.internet.gouv.fr>

Handi-numérique, un site dédié pour les personnes en situation de handicap

<http://www.handi-numerique.com>

### **Des outils pour l'Égalité entre les filles et les garçons**

Site institutionnel Eduscol

<http://eduscol.education.fr/cid46856/egalite-filles-garcons.html>

Association Pascaline

[http://www.assopascaline.fr/650\\_p\\_34577/les-filles-et-le-numerique.html](http://www.assopascaline.fr/650_p_34577/les-filles-et-le-numerique.html)

WiFilles, un programme inédit d'initiation aux métiers techniques de l'informatique réservé aux filles pour sortir des préjugés

<http://wifilles.weebly.com/>